



Industries de la sécurité électronique et de l'éclairage de sécurité :

une bonne année 2011 grâce à l'innovation,
des incertitudes pour 2012

L'année 2011 s'est terminée positivement pour les industries de la sécurité des bâtiments regroupées au sein d'IGNES (contrôle d'accès tertiaire et résidentiel, alarmes anti-intrusion, vidéo-surveillance, éclairage de sécurité et alarmes sonores). Ces marchés ont enregistré une croissance de 3% à 9% selon les segments. Bénéficiant d'un éco-système d'entreprises dynamiques implantées en France, elles misent depuis plusieurs années sur l'innovation et la qualité pour asseoir un développement durable : éco-conception et performance énergétique des produits, interopérabilité des systèmes, meilleure intégration dans le bâtiment, prise en compte des impératifs d'accessibilité... Malgré les incertitudes économiques qui pèsent sur 2012, les professionnels de la sécurité électronique et de l'éclairage de sécurité restent confiants.

Les questions liées à la sécurité des bâtiments sont nombreuses et variées. Il convient en effet d'assurer un contrôle simple de leur accès, de lutter contre les intrusions, d'en surveiller les abords, mais aussi d'alerter en cas de sinistre et de guider alors les occupants vers la sortie en toute sécurité. Ces fonctions nécessitent d'anticiper en permanence les risques.

Des résultats satisfaisants

Le marché de la **détection d'intrusion** s'élève à 130 millions d'euros en 2011, en croissance de plus de 7 % et affiche un fort rebond de + 18 % en volume. Les constructeurs d'IGNES représentent 66 % des ventes. Le marché du **contrôle d'accès résidentiel** est estimé à 150 millions d'euros et progresse de 9,2 % par rapport à 2010. Le marché du **contrôle d'accès tertiaire**, de l'ordre de 125 millions d'euros, a enregistré une hausse de 3 % en 2011. Le marché de la **vidéosurveillance** s'est amélioré de 5 % environ en 2011 pour s'établir à 230 millions d'euros.

Les fabricants d'**éclairage de sécurité** réunis au sein d'IGNES ont réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 127 millions d'euros, en croissance de 3 %. Ces résultats sont obtenus pour 65 % dans la rénovation des bâtiments et pour 35 % dans les constructions neuves. Globalement, les constructeurs ont commercialisé 2,6 millions d'appareils, composés majoritairement de blocs autonomes d'éclairage de sécurité (85 %), le reste étant constitué de systèmes centralisés (10 %) et de blocs autonomes d'alarme sonore (5 %).

L'innovation, une préoccupation majeure

L'innovation est donc au cœur des processus mis en place par les industriels de la sécurité des bâtiments, regroupés au sein d'IGNES. Ils s'investissent depuis plusieurs années dans des démarches complémentaires. Ainsi, ils précèdent et anticipent les demandes du marché en s'attachant à intégrer leurs produits dans les démarches environnementales, que ce soit en termes de conception, et d'efficacité énergétique par un recours aux technologies innovantes, de recyclage ou d'affichage d'un PEP (Profil Environnemental Produit).

Ils ont activement participé à la mise en place de la Filière de recyclage DEEE Pro avec Récylum et à la création de l'association PEP Ecopassport.

Les marques de qualité, une démarche de confiance

Miser sur la qualité reconnue et certifiée des produits et systèmes de sécurité illustre la démarche de confiance poursuivie par les industriels d'IGNES. Leur implication pour les marques de qualité, notamment dans le cadre de la marque NF (NF&A2P, NF Environnement, NF AEAS...) leur permet de garantir au marché un haut niveau de qualité et de performance.

Les enjeux de l'accessibilité et de l'évacuation pour tous

Les adhérents d'IGNES se sont fortement mobilisés pour offrir des technologies et produits qui répondent aux besoins des personnes handicapées, leur permettant d'accéder simplement aux bâtiments et de les évacuer en toute sécurité en cas d'urgence. Ils ont activement contribué, sous l'égide de l'AFNOR et en concertation avec le monde du handicap et de la sécurité, à l'établissement d'un référentiel de bonnes pratiques intitulé « Accessibilité aux personnes handicapées - Evacuation des personnes en situation de handicap dans les Etablissements Recevant du Public ».

La normalisation, une démarche collective

Soutenues par une démarche collective de normalisation nationale et internationale, les innovations des constructeurs d'IGNES sont partagées collectivement et discutées avec leurs partenaires. Parmi les chantiers déjà lancés en 2012, on peut citer les travaux d'amélioration de la maintenance des produits et systèmes en vue de la simplifier et d'assurer le maintien de la performance au fil du temps. L'instauration des meilleures pratiques avec la filière d'installation sur des sujets sensibles fait aussi partie des priorités. Un groupe de travail avec le GPMSE et la CNIL a notamment commencé à travailler sur les questions de vidéo-protection et de liberté publique. Enfin, IGNES accompagne la généralisation des systèmes les plus performants en lien avec les acteurs concernés autour de technologies telles que Vigik® par exemple.

Forts de ces axes de progrès, les industriels de la sécurité des bâtiments espèrent que l'année 2012, malgré ses incertitudes et son manque de visibilité, se conclura positivement.

Conférence de presse 14 juin 2012